



C.E.S.U. 10

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
de l'Aube

A.F.G.S.U. 2

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

Public :

Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique (médecin, chirurgien-dentiste, assistante dentaire, sage-femme, pharmacien, préparateur en pharmacie hospitalière, infirmier (IDE, IBODE, IADE, PUER), masseur-kinésithérapeute, pédicure podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, manipulateur d'électroradiologie, audioprothésiste, opticien-lunetier, prothésiste, orthésiste, diététicien, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, auxiliaire ambulancier, technicien de laboratoire en analyse biomédical, préleveur sanguin, AES (accompagnant éducatif et social), AMP (aide médico-psychologique), AVS (auxiliaire de vie sociale), ARM (assistant de régulation médicale), assistant médical.

Contenu :

-Les urgences vitales : alerte, transmission d'un bilan vital et circonstancié, danger, protection, prise en charge de l'arrêt cardiaque avec et sans matériel, obstruction partielle et totale des voies aériennes, inconscience, hémorragies, appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux et les procédures de maintenance et matériovigilance.

-Les urgences potentielles : malaises, traumatismes, accouchement inopiné, notions de relevage brancardage, hygiène et risques infectieux.

-Les risques majeurs : pandémie, plan NOVI, risque NRBC, principes de damage control.

Méthode pédagogique :

- Evaluation des besoins et des attentes : discussions collectives autour des expériences et des connaissances antérieures de chacun, contextualisation de chaque situation individuelle.

- Réalisation de cas simulés de prise en charge de situations d'urgence dont la prise en charge d'un arrêt cardiaque avec matériel.

Evaluation des acquis :

-Présence à la totalité des séquences.
-Participation aux séquences simulées, dont au moins une d'arrêt cardiaque, en acceptant les principes de la simulation et du débriefing.

But :

Répondre au texte de l'Arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Groupe de :

12 personnes maximum

Durée de la formation :

3 journées

Objectifs :

-Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge avec du matériel en utilisant des techniques non-invasives dans l'attente de l'équipe médicale

-Prendre en charge, seul ou en équipe, une personne en situation d'urgence vitale ou fonctionnelle.

-Appliquer les mesures et utiliser les moyens de protection individuels et collectifs face à un risque majeur.

Intervenants :

Equipe pédagogique du C.E.S.U. 10

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires

8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Coût de la formation 450 euros/personne

Lieu

C.E.S.U. de l'Aube Bat 0 1^{er} étage
Centre Hospitalier de Troyes

Inscription

Secrétariat du C.E.S.U. 10

Tél : 03 25 45 85 26

Ou par mail : secretariat.samu@ch-troyes.fr

101, avenue Anatole France CS 20718 10003 Troyes Cedex
Tél : 03.25.45.85.26 – Fax : 03.25.49.48.51
E-mail : secretariat.samu@ch-troyes.fr



